

# LES DÉBUTS DU MODÈLE HOPLITIQUE

ETIENNE ROUGE

PROF. ACCOMPAGNANT : LÉONARD BARMAN

LYCÉE-COLLÈGE DE L'ABBAYE, SAINT-MAURICE, NOVEMBRE 2014

## RÉSUMÉ

C'est durant l'époque archaïque qu'apparaît le hoplite, une première partie est donc consacrée aux périodes précédentes afin de poser le contexte historique et social de ce phénomène. On verra dans un premier temps l'évolution sociopolitique du monde grec : les États mycéniens, puissants et centralisés à l'instar des empires moyen-orientaux, laissent leur place à un des structures sociales beaucoup plus lâches et fragiles. Puis c'est l'influence de cette évolution sur la forme des armées grecques qui est exposée.

Dans la deuxième partie, on entre dans le monde archaïque et les principaux enjeux de cette période sont expliqués : l'apparition conjointe de la cité-état et du modèle hoplitique. On observera tout d'abord la formation des communautés humaines sur lesquels se constitueront les cités. Puis, on se penchera tour à tour les évolutions militaires et sociales qui aboutissent à l'apparition du citoyen-soldat : le hoplite.

La troisième partie est dédiée au monde des cités dont les hoplites sont les soldats. Dans un premier temps, on tente de comprendre ce qui rendait les guerres si fréquentes entre les cités-états. Puis, on exposera la conception que les Grecs avaient de ces conflits et les coutumes qui les régissaient.

Enfin, la quatrième partie s'intéresse à la fonction de l'armée hoplitique au sein de la cité principalement dans le cas de l'Athènes du V<sup>e</sup> siècle. On s'intéresse d'abord au caractère milicien de cette armée : les hoplites n'étaient pas des professionnels, ils étaient pour une bonne partie issus du monde rural et ils avaient tous un rôle de citoyen. Ensuite, l'interpénétration de la sphère civile et militaire est développée à travers la figure du général, qui était un magistrat. Finalement, le travail s'intéresse au rapport qu'entretenait l'armée des hoplites avec le régime démocratique d'Athènes.

## PLAN

### **Introduction**

#### **1. Cadre historique**

- 1.1 La société grecque avant l'époque archaïque
- 1.2 La Grèce ancienne dans l'histoire militaire

#### **2. La Naissance des cités-états**

- 2.1 Identité et culture des nouvelles communautés
- 2.2 Évolutions militaires
  - a. *Évolution de la panoplie*
  - b. *Une nouvelle éthique guerrière*
- 2.3 Changements sociaux

#### **3. La guerre dans la Grèce des cités**

- 3.1 Un monde de conflits permanents
- 3.2 La conception grecque de la guerre

#### **4. Le hoplite et la citoyenneté**

- 4.1 Le armée de milice
- 4.2 Les magistrats de la guerre
- 4.3 L'armée dans une société démocratique

### **Conclusion**

## INTRODUCTION

Au regard de l'histoire militaire, l'étude de la guerre en Grèce ancienne est une source inépuisable pour les savants. Si l'on connaît cette civilisation pour ses chefs d'œuvre artistiques et ses innovations intellectuelles, on oublie parfois que ce monde si brillant était inlassablement tourmenté par la guerre. L'histoire de ce pays ne saurait se faire sans mentionner un certain nombre de conflits : Hérodote, le père de l'histoire, bien que ses écrits embrassent un cadre beaucoup plus large, raconte les origines de la guerre contre les Perses. Thucydide, premier véritable historien, fait le récit de la guerre que les Grecs se livrèrent entre eux. Premièrement, pour l'histoire militaire, ces luttes incessantes fournissent une abondante matière : on a pu établir des récits et des plans détaillés de nombreuses batailles. Ensuite, plus que la fréquence, c'est la nature des combats qui retient l'attention : les Grecs furent en effet les inventeurs de la bataille décisive en formation serrée, une innovation majeure dans l'art de la guerre. Enfin, en Grèce, la guerre présentait une forte imbrication avec la société civile. C'est sur ce dernier point que se profile l'intérêt non seulement des historiens militaires, mais également de tous ceux qui cherchent à comprendre le fonctionnement de cette société dont les nôtres sont encore largement tributaires.

À partir du VII<sup>e</sup> siècle, cette imbrication s'incarne dans la figure de l'hoplite, un soldat d'infanterie lourdement armé qui est à la fois citoyen et soldat, et dont les rôles civique et militaire découlent de deux processus. Sur le plan politique, il s'agit du développement de la cité-état. Cette nouvelle forme d'état offre la citoyenneté à une plus large frange de la population, composée de petits propriétaires terriens qui prennent peu à peu le pas sur l'aristocratie. Sur le plan militaire, l'infanterie lourde supprime l'ancien modèle, fondé sur les chars et la cavalerie, et l'on adopte une formation serrée, la phalange, qui nécessite à la fois un nouvel équipement et un nouveau comportement guerrier.

Nous nous proposons donc d'observer ce qui, dans l'histoire de la Grèce ancienne naissante, pousse les Grecs à s'organiser en petites cités-états jalouses de leur indépendance, où la chose militaire tend à se confondre avec la chose publique et où naît une idée fondamentalement novatrice de la guerre. En dressant un portrait de l'hoplite, depuis ses origines jusqu'à son rôle dans la cité, nous tenterons de comprendre ces phénomènes et d'apporter un éclairage sur la société et la vision du monde des Grecs.

## 1. CADRE HISTORIQUE

### 1.1 La société grecque avant l'époque archaïque

C'est à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C que l'on situe l'apparition de l'hoplite en Grèce, soit au début de la période dite archaïque. À ce moment, la civilisation grecque sort tout juste d'une période qui s'étend d'environ 1150 à 750 et que l'on nomme âges obscurs. Durant ces quatre siècles, le monde grec s'est métamorphosé : il s'est défait de l'héritage mycénien, brillante civilisation qui dominait la Grèce auparavant, et s'est reconstruit en adoptant des structures nouvelles.

Au cours de la seconde moitié du I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C, les habitants de Mycènes sont, avec les crétois, les représentants d'une civilisation hautement développée qui domine le sud de la Grèce et qui rivalise avec celle des empires de la Méditerranée orientale telle que l'Égypte<sup>1</sup>. Leurs villes s'organisent autour de puissants palais depuis lesquels l'aristocratie locale domine la vie politique<sup>2</sup>. L'aristocratie s'y assure une mainmise foncière et économique, ce qui permet au roi d'entretenir un système de défense militaire colossal : la ville de Mycènes est encerclée de murs de 5 à 15 mètres d'épaisseur et son territoire est défendu par une « *organisation militaire centralisée et rationnelle* », composée de petits régiments<sup>3</sup>. De plus, la présence d'arsenaux où sont inventoriés de nombreux chars, une prérogative royale, indique que la conduite de la guerre est également du ressort de l'aristocratie<sup>4</sup>.

Cependant, aux alentours de 1200, l'Orient devient la proie d'importants conflits : l'Égypte subit les assauts des énigmatiques « peuples de la mer » tandis que, plus à l'Est, l'empire hittite se disloque. En Grèce continentale comme en Crète, la civilisation des palais s'effondre dans des conditions violentes et incertaines. Nombre de villes palatiales sont incendiées puis parfois abandonnées ; c'est au cours de ces événements qu'eut notamment lieu la chute de la ville de Troie. Les grandes centres palatiaux tels que Mycènes n'ayant pu supporter les conflits qui faisaient alors rage dans l'Est du bassin méditerranéen, le modèle étatique fort et centralisé sur lesquels ils étaient fondés ne se perpétue pas aux époques ultérieures<sup>5</sup>.

En Grèce, c'est la chute de cette civilisation qui marque le passage de l'âge du Bronze à l'âge du fer. Une nouvelle période de l'histoire grecque débute, baptisée « âge obscurs », en raison d'un certain déclin culturel, mais aussi parce que les historiens manquent de sources pour s'en faire une idée claire. La principale difficulté qu'ils rencontrent consiste à obtenir un aperçu de l'organisation

1 J.-C. PROUSAT, *La Grèce préclassique*, p. 34.

2 J.-C. PROUSAT, *La Grèce préclassique*, p. 61-64.

3 P. DUCREY, *Guerre et guerriers dans la Grèce antique*, p. 23-24.

4 P. DUCREY, *Guerre et guerriers dans la Grèce antique*, p. 21-22.

5 J.-C. PROUSAT, *La Grèce préclassique*, p. 70.

sociopolitique que connut cette période. Les riches tombes de guerriers ou de princes suggèrent que la société était structurée autour de « *big men* »<sup>6</sup>, des chefs locaux dont le pouvoir était traditionnel ou militaire<sup>7</sup>. Mais la variété du type de tombes tout au long des âges obscurs indiquent que ce pouvoir était instable. L'évolution des nécropoles dénote cependant une tendance vers l'apparition de familles dominantes, ancêtres des familles aristocratiques de l'époque archaïque. Malgré des points d'incertitudes, ces mutations de la structure sociopolitique à travers les âges obscurs laissent entrevoir une transformation de fond: « *la hiérarchie sociale n'est plus celle des sociétés palatiales à pouvoir centralisé* »<sup>8</sup>. C'est sur ce terrain instable où le pouvoir est fragile et disputé, que débute la période archaïque, qui voit naître une société grecque dont les traits nous sont déjà plus familiers car ils préfigurent ceux de la Grèce classique. L'époque archaïque est notamment celle où apparaissent conjointement la cité-état et son citoyen-soldat : le hoplite.

## 1.2 La Grèce ancienne dans l'histoire militaire

Durant l'âge du bronze, le Moyen-Orient avait vu se succéder à sa tête de puissants empires : l'Égypte au Sud, l'empire hittite, assyrien, babylonien et plus tardivement, perse. Sur le plan militaire, tous ces royaumes ont en commun l'utilisation du char de guerre. L'apparition de cette arme au II<sup>e</sup> millénaire a suscité une véritable révolution dans l'histoire humaine<sup>9</sup> : le char multiplie la vitesse de déplacement par dix et offre une force de frappe sans égal. En revanche, son utilisation est coûteuse et nécessite l'accès à un entraînement et à un matériel spécifique que ne peut fournir qu'un état puissant et centralisé<sup>10</sup>. C'est pourquoi l'Est de la Méditerranée fut dominé sans partage par les quelques états suffisamment riches pour s'en doter. Cependant, le règne des peuples « *conducteurs de char* » s'achèvera lorsque ses derniers représentants, les Perses, dont l'empire s'étend de la Turquie à l'Indus, furent confrontés à une armée disposant d'une « *technique militaire révolutionnaire* »<sup>11</sup>. C'est à Marathon, en 490, que les troupes de Darius sont défaites par une alliance de soldats athéniens et platéens, grâce à une particularité grecque qui s'est développée depuis la fin du VIII<sup>e</sup> siècle : la phalange.

Cette formation nouvelle, qui assurera la supériorité militaire des Grecs jusqu'à l'avènement de l'Empire romain, trouve son origine dans les combats hoplitiques entre les cités de l'époque archaïque. Il convient de mesurer l'influence qu'a pu avoir la situation politique et sociale du pays sur le développement de ce nouveau modèle militaire. Dans un monde où les structures étatiques

6 J.-C. PROUSAT, *La Grèce préclassique*, p. 79.

7 J.-C. PROUSAT, *La Grèce préclassique*, p. 102.

8 J.-C. PROUSAT, *La Grèce préclassique*, p. 103.

9 J. KEEGAN, *Histoire de la guerre*, p. 206.

10 J.-P. VERNANT, *Problèmes de la Guerre en Grèce ancienne*, p. 34.

11 J. KEEGAN, *Histoire de la guerre*, p. 228.

avaient perdu la force et la rigidité qu'elles connaissaient du temps des sociétés palatiales, la constitution de l'armée se modifia : le pouvoir n'ayant plus la forme adéquate pour se doter de chars, prérogative aristocratique sinon royale<sup>12</sup>, la fonction militaire tomba aux mains d'une autre classe, non plus nobiliaire, mais formée de petits propriétaires terriens, laquelle adopta une tactique militaire qui lui correspondait mieux, la formation d'infanterie lourde. Ce changement radical, à la fois de la base de l'armée et de sa forme, eut une influence déterminante sur la pratique de la guerre. La guerre devient une activité ouverte à une plus large part de la population et elle requiert également de la part des soldats une attitude entièrement nouvelle. La tactique des conducteurs de chars découle de méthodes guerrières instinctives qui remontent aux premiers âges de l'humanité : les escadrons de chars harcèlent l'adversaire tout en gardant l'opportunité de fuir en cas de trop grand danger<sup>13</sup>. La phalange, au contraire, exige de maintenir la cohésion de sa formation coûte que coûte et de vaincre l'adversaire en un choc unique, au corps-à-corps et en dépit du risque de mourir<sup>14</sup>. Devant l'incapacité d'entretenir la logistique complexe et coûteuse que nécessitent les armées de chars, les Grecs ont mis au point une invention d'ordre tactique et moral – la phalange – qui permet, grâce à la simple cohésion et au courage mutuellement généré par les soldats<sup>15</sup>, de surmonter la crainte instinctive du contact à laquelle leurs adversaires restaient soumis.

## 2. LA NAISSANCE DES CITÉS-ÉTATS

### 2.1 Identité et culture des nouvelles communautés

Au moment où la phalange hoplitique s'apprête à naître, dans la seconde moitié du VIII<sup>e</sup> siècle, la Grèce traverse une période que J.-C. PROUSAT qualifie de « Renaissance » et durant laquelle les communautés acquièrent de solides liens identitaires et culturels, ce qui aboutira à la constitution d'une *polis*<sup>16</sup>, mot qui désigne à la fois la cité-état et l'ensemble de ses citoyens, le corps civique<sup>17</sup>.

La construction de sanctuaires est l'un des signes les plus frappant de l'apparition d'une nouvelle identité. Ces bâtiments témoignent d'un renouveau architectural et servent à délimiter l'espace puisqu'ils se situent loin des villes et forment ainsi des jalons pour la délimitation des frontières de la cité<sup>18</sup>. Le fait que ces sanctuaires se situent au loin dans la campagne permet aussi de renforcer les liens du groupe grâce à des processions collectives qu'on y effectue depuis la ville<sup>19</sup>.

12 J.-C. PROUSAT, *La Grèce préclassique*, p. 60.

13 J. KEEGAN, *Histoire de la guerre*, p. 209.

14 J. KEEGAN, *Histoire de la guerre*, p. 303.

15 J. KEEGAN, *Histoire de la guerre*, p. 311.

16 Au pluriel *poleis*.

17 J.-C. PROUSAT, *La Grèce préclassique*, p. 113.

18 M.-H. HANSEN, *Polis*, p. 126.

19 M.-H. HANSEN, *Polis*, p. 126.

Le développement des sanctuaires implique également que le panthéon s'était unifié, du moins au niveau local. Mais, plus largement, les futurs centres panhelléniques tels que Delphes sont déjà fréquentés. Un autre élément important de cette « *renaissance* » est la réapparition de l'écriture, et avec elle la diffusion des textes homériques. Les communautés se dotent à travers ces écrits d'un passé mythique commun ainsi que de héros fondateurs qui génèrent un nouveau système de valeurs<sup>20</sup>. Un phénomène en particulier est caractéristique de cette recherche des origines dans les temps héroïques que chantent les épopées : le culte des tombes, ou « *culte des héros* ». Cette pratique consistait à déposer des offrandes sur d'anciennes tombes mycéniennes que l'on pensait être celles de héros légendaires. Il est également intéressant de constater que ce phénomène avait principalement cours dans les régions qui adoptèrent plus tard la cité-état<sup>21</sup>. Nous pouvons voir dans ces diverses pratiques un embryon du lien que faisaient les Grecs entre l'identité de la cité, son histoire et ses terres. Ce qui nous permet de comprendre pourquoi une violation des frontières de la cité porte une grave atteinte à la polis<sup>22</sup>, à la fois dans son sens de territoire et de communauté civique.

C'est à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle que commencent à se former les premiers véritables centres urbains autour desquels ont pu se former les *poleis*<sup>23</sup>. Les pratiques funéraires indiquent également un « *accroissement marqué de la population* »<sup>24</sup>. Enfin, les relations avec l'extérieur s'intensifient grâce aux premières colonisations et à la reprise du commerce. La colonisation témoigne probablement de troubles intérieurs, mais elle est également un indicateur possible de la croissance démographique, ainsi qu'un « *laboratoire pour la formation des cités* »<sup>25</sup>. Ces divers éléments semblent concorder avec l'idée que M.H HANSEN se fait de naissance de la *polis*. D'après lui, elle apparaît en Grèce selon un modèle courant pour les cités-états : une lente maturation fondée sur un accroissement de la population et une croissance économique conduisent à l'urbanisation et, peu après, à la formation d'un état de petite taille centré sur la ville et possédant un corps civique bien défini, la cité-état<sup>26</sup>.

## 2.2 Évolutions militaires

Le caractère inédit de la manière de combattre qui apparaît en Grèce avec l'adoption de la phalange, à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, se fonde sur deux aspects : d'une part, des évolutions techniques

20 J.-C. PROUSAT, *La Grèce préclassique*, p. 113.

21 J.-C. PROUSAT, *La Grèce préclassique*, p. 118.

22 C. MÜLLER, « La défense du territoire civique », p. 16.

23 M.-H. HANSEN, *Polis*, p. 120.

24 J.-C. PROUSAT, *La Grèce préclassique*, p. 114.

25 J.-C. PROUSAT, *La Grèce préclassique*, p. 122.

26 M.-H. HANSEN, *Polis*, p. 55.

relatives à l'équipement des soldats et, d'autre part, l'apparition d'une nouvelle éthique guerrière. On a pu être tenté de voir dans ce phénomène le résultat d'une « révolution hoplitique », mais cette conception a été généralement abandonnée et on lui préfère celle d'« évolution », notamment en ce qui concerne les questions techniques. En effet, la plupart des éléments de la panoplie de l'hoplite sont déjà présents aux époques antérieures.

#### a. *Évolution de la panoplie.*

L'armure de l'hoplite est principalement constituée d'une cuirasse, d'un casque et de protège-tibias faits entièrement de bronze ainsi que d'un bouclier de bois rond, recouvert d'une mince feuille de bronze. Le hoplite porte deux armes en fer : une épée courte et surtout une lance utilisée pour le combat rapproché. Les éléments de l'armure existent déjà sous des formes similaires à l'époque Mycénienne<sup>27</sup>. Il en va de même pour les armes, à la différence notable que celles-ci sont encore en bronze<sup>28</sup>.

Le passage de l'âge du bronze à l'âge du fer, auquel correspond évidemment la diffusion de ce nouveau métal en Grèce, apparaît comme un événement important dans le processus qui permet l'apparition de l'hoplite. Aux alentours du X<sup>e</sup> siècle, l'artisanat du fer se répand en Grèce. Ceci a d'importantes conséquences sur le plan militaire : les armes sont désormais plus solides, plus tranchantes et surtout disponibles en bien plus grand nombre car le fer est beaucoup plus abondant dans les sols que le cuivre et l'étain nécessaires à la production du bronze. Des armes de qualité ne sont donc plus réservées exclusivement à une élite<sup>29</sup>. Le petit propriétaire terrien, qui aspire à participer à la guerre est désormais capable de s'équiper<sup>30</sup>. Une autre amélioration d'ordre technique, souvent citée comme un prérequis pour la bataille hoplitique, apparaît au cours du VIII<sup>e</sup> siècle : il s'agit de l'adjonction au bouclier, anciennement manié à l'aide d'une unique poignée centrale, d'une seconde poignée, appelée *antilabè*, au bord du bouclier<sup>31</sup>. Le hoplite peut désormais passer l'avant-bras dans une sorte de gaine située au milieu du bouclier, le *propax*, tout en le tenant fermement par l'*antilabè*, ceci répartit le poids du bouclier sur tout le bras ; il peut également le faire reposer sur l'épaule grâce à un rebord. Il convient ici de mentionner l'importance particulière du bouclier dans la panoplie, qui se constate tout d'abord dans le terme « hoplite » lui-même puisqu'il dérive du mot *hoplon*, le bouclier. On constate le lien indissoluble qui s'est tissé entre ce type de guerrier et cette pièce de son équipement. En outre, le bouclier présente la caractéristique, déjà relevée par les anciens, de protéger non seulement son porteur, mais aussi l'homme placé à côté de lui dans le rang.

27 P. COURBIN, « La Guerre en Grèce à haute époque d'après les documents archéologiques », p. 99–105.

28 P. COURBIN, « La Guerre en Grèce à haute époque d'après les documents archéologiques », p. 98–103.

29 J. KEEGAN, *Histoire de la guerre*, p. 295 – 296.

30 J.-P VERNANT, *Problèmes de la Guerre en Grèce ancienne*, p. 37.

31 M. DETIENNE, « La phalange : problèmes et controverses », p. 176.

Plutarque rapporte sur ce point la réponse d'un Spartiate à quelqu'un qui l'interrogeait à ce sujet<sup>32</sup> : « On lui demandait pourquoi les Spartiates notaient d'infamie ceux qui jetaient leur bouclier, et non pas ceux qui abandonnaient leur casque ou leur cuirasse : c'est, dit-il, qu'on porte ces deux dernières armes pour soi-même, et le bouclier pour l'intérêt général de l'armée. » Lorsque l'étranger dit des Spartiates qu'ils « notent d'infamie » ceux qui jettent leur bouclier, il fait référence à l'accusation de *rhipspia*<sup>33</sup>, c'est à dire « jet du bouclier », qui était portée contre les hommes qui, lorsque la cohésion de la phalange s'effondrait, avaient les premiers abandonné leur bouclier. L'existence d'une telle condamnation confirme le rôle capital du bouclier dans la panoplie et met également en relief l'importance du caractère collectif de la bataille hoplitique, or c'est sur ce point que se situe la seconde évolution des pratiques militaires en Grèce.

*b. Une nouvelle éthique guerrière.*

Puisque l'équipement de l'hoplite est taillé pour la phalange et n'a de sens que sous cette utilisation, arrêtons-nous un instant sur le déroulement – en cinq phases et relativement simple – d'une bataille entre phalanges. Les soldats portent au bras gauche le bouclier et à la main droite la lance. Ils se placent les uns à côté des autres des autres, au coude à coude pour ainsi dire, sur une profondeur de huit rangs en règle générale<sup>34</sup>. Ainsi disposée, la colonne avance en rythme, d'abord au pas, puis au pas de course (*ephodos*) ; les trois premiers rangs pointent alors leur lances vers l'avant, tandis alors que leurs adversaires font de même jusqu'à la collision contre les lances adverses (*doratismos*). Ensuite, lors d'un combat au corps à corps (*khersi*), les cinq derniers rangs se mettent à exercer une poussée vers l'avant (*ôthismos*) afin de réaliser une percer dans la formation ennemie, tout en s'efforçant de maintenir la cohésion de leur propre phalange. Enfin, lorsque l'une des deux formation finit par céder (*tropè*)<sup>35</sup>, les soldats vaincus se replient et la bataille s'arrête. On comprend bien comment chaque homme dépend directement de ceux qui l'entourent : d'une part, son côté droit n'est pas protégé par son propre bouclier mais par celui de son voisin ; de plus, dans ce type de bataille, la victoire ou la défaite résulte uniquement du maintien ou non de la formation, l'objectif même des soldats est donc de marcher et de demeurer ensemble, en formation serrée.

Un tel type de bataille a donc nécessité l'existence d'une comportement bien particulier, d'un nouvel *ethos*<sup>36</sup> guerrier. C'est peut-être le point sur lequel les Grecs s'écarteront le plus des autres armées de leur époque. Du temps des guerres entres nobles chantées par Homère, l'*ethos* militaire repose sur l'exploit individuel suscité par la fureur guerrière, le *ménos*. Tandis qu'avec la phalange

32 PLUTARQUE, *Œuvres Morales*, 220, A, 2.

33 V. D. HANSON, *Le modèle occidental de la guerre*, p. 96.

34 P. DUCREY, *Guerre et guerriers dans la Grèce antique*, p. 49.

35 V. D. HANSON, *Le modèle occidental de la guerre*, p. 237.

36 Terme grec qui signifie caractère, manière d'être et de se comporter.

hoplitique, c'est une valeur contraire qui est prônée : « *la sôphrosunè, la maîtrise entière de soi* »<sup>37</sup>. Cette dernière est bien représentée par la notion de *taxis* : ce terme désigne à la fois la cohésion de la phalange toute entière, la place assigné au soldat dans le rang et la maîtrise de soi. On constate qu'un nouveau comportement guerrier se dessine : pour garantir le bon ordre de toute la troupe, chacun doit avoir le contrôle de lui-même et tenir sa place entre ses camarades. Le premier trait caractéristique de cette nouvelle éthique réside donc dans une forme de discipline<sup>38</sup>. Le second aspect déterminant consiste dans le caractère fondamentalement collectif de cette forme de combat, caractère qui découle précisément de ce que cette discipline devait être appliquée également par chaque membre de la troupe. Tyrtée, un poète spartiate du VII<sup>e</sup> siècle qualifie le fait de tenir sa place en marchant à la bataille de « *bien commun pour tout la cité et toute le peuple* » (*xunon esthlon touto polhi te panti te demô*)<sup>39</sup>. D'autres facteurs plus particuliers déterminent la nature collective de la bataille en phalange : tous les soldats, outre une discipline commune, partageaient un même rôle et un même équipement ce qui a pour conséquence d'effacer les rivalités, de renforcer le lien entre les hommes et ainsi d'améliorer l'efficacité concrète de la troupe. Ensuite, les batailles étant, en règle générale, assez restreintes – spatialement, vu que le nombre de hoplites et la taille du champ de bataille sont relativement faibles ; et temporelle, vu qu'une bataille régulière entre deux phalange dure approximativement une heure au total et se déroule toujours durant la saison d'été – l'expérience que les soldats ont des diverses batailles est toujours similaire. Ce qui n'est par exemple pas le cas dans les guerres modernes où chaque soldat a un domaine d'activité particulier<sup>40</sup>. Enfin, le combattant a nécessairement le souci de la collectivité puisque les hommes qui l'entourent et dont dépend sa vie ne sont pas uniquement des compagnons le temps d'une bataille, ils entretiennent déjà des relations sociales, familiales et amicales au sein de la société civile. Tyrtée pressent d'ailleurs, lorsqu'il parle de « *bien commun* », le lien qui est en train de se mettre en place entre la communauté civique, politique, et la troupe militaire.

Selon M. DETIENNE, les évolutions techniques que nous avons mentionnées plus haut telles que l'*antilabè* ne peuvent être à elles seule la cause du changement radical de la pratique militaire qu'incarne l'apparition de la phalange. Pour lui, ces améliorations rendent possible et concrétisent l'utilisation de la collectivité comme socle de l'armée. Ce qui est réellement déterminant, c'est l'adoption antérieure d'un *ethos* qui introduit au sein de l'armée des liens communautaires et égalitaires<sup>41</sup>. Et comme nous le verrons, dans une société où la guerre est une activité normale et

37 J.-P. VERNANT, *Problèmes de la guerre dans la Grèce ancienne*, p. 36.

38 M. DETIENNE, « La phalange : problèmes et controverses », p. 161.

39 TYRTÉE, *Élégies*, III, v. 15.

40 V. D. HANSEN, *Le modèle occidental de la guerre*, p. 162–163.

41 J.-P. VERNANT, *Problèmes de la guerre dans la Grèce ancienne*, p. 37

régulière, l'instauration d'un tel rapport d'égalité en tant que valeur guerrière suprême est en adéquation naturelle avec l'apparition d'un rapport similaire sur le plan politique.

### 2.3 Changements sociaux

La question du lien de causalité entre égalitarisme militaire et égalité politique divise toujours les plus éminents spécialistes et demeure à l'état de problème. Ce qu'on peut constater c'est que peu après les évolutions militaires discutées précédemment, plusieurs cités grecques, Athènes en tête, entrent dans une période de troubles politiques qui s'étend sur le VII<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> siècles, durant laquelle elles se défont petit à petit de leurs élites aristocratiques et entament une marche vers la démocratie.

Le cas le plus évident est celui d'Athènes, dont la noblesse connaît déjà une crise au cours du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>42</sup>, moment où l'Attique effectuerait son synœcisme<sup>43</sup>. On constate en effet, durant la seconde moitié du siècle, des changements dans l'art funéraire qui témoigneraient d'une rupture de l'ordre aristocratique : le type de sépulture se modifie et il semble que le droit à l'inhumation s'élargisse. Malgré le retour de périodes plus restrictives sur ce point, la tendance semble être une augmentation démographique accompagnée d'un changement de société. Le fort élan colonisateur que connaît la même période peut également indiquer un manque de terres cultivables, fatalement source de troubles sociaux<sup>44</sup>. Parallèlement, la littérature, et notamment celle d'Hésiode, témoigne d'une grande considération pour les questions liées à l'agriculture. Or c'est précisément la classe formée de propriétaires terriens qui, grâce aux innovations militaires présentées plus haut, revendique désormais une participation plus large à la guerre, domaine traditionnel de l'aristocratie et central dans la vie publique en Grèce. On voit apparaître une figure symptomatique : le tyran, un noble qui s'appuie sur la revendication du peuple, le *démos*, afin d'accaparer le pouvoir<sup>45</sup>. L'autre figure notable étant celle du législateur : à Athènes, Dracon est censé avoir calmé les tensions entre les nobles, dit *eugeneis* (les biens-nés), et le *démos* par l'institution de la première loi écrite en 621. L'agitation sociale ne s'arrêtera pas pour autant et culminera durant le VI<sup>e</sup> siècle.

L'œuvre politique du second législateur d'Athènes, Solon, fait un pas supplémentaire vers la démocratie. Cette fois-ci, il ne s'agit plus d'une simple tentative d'atténuer les troubles sociaux, mais d'une amorce de changement politique, résultant de l'intégration dans les lois communes d'une forme embryonnaire d'égalité. Claude MOSSÉ soulève plusieurs éléments pour expliquer cette volonté égalitaire. Premièrement, il s'agit d'une des valeurs véhiculées par les chants de l'Iliade : on

42 J.-C. PROUSAT, *La Grèce préclassique*, p. 105.

43 Le synœcisme est le processus au cours duquel les villages d'une région s'agglomèrent pour former une cité.

44 J.-C. PROUSAT, *La Grèce préclassique*, p. 114–119.

45 C. MOSSÉ, *Politique et société en Grèce ancienne*, p. 70.

voit un modèle dans le partage égal du butin et de la terre conquise entre les héros homériques auxquels on voue un culte. Ensuite, de plus en plus de membre du *démos*, ont intégré la phalange, où chacun combat d'égal à égal pour défendre la terre de la cité. Il devient donc naturel que cette dernière soit répartie entre tous<sup>46</sup>. Sans aller jusque-là, Solon affranchit les paysans de leur dépendance vis-à-vis des *eugeneis*, estimant qu'ils « *subissaient une joug humiliant et tremblaient devant la violence de leurs maîtres* »<sup>47</sup>. Il ne dépossède donc pas les grands propriétaires, quand bien même cette trop forte concentration de terres dans les mains d'un petit nombre peut être considérée comme la cause même de la crise sociale, mais il abolit la condition d'hectémore, d'agriculteur dépendant, soumis à des redevances. Pour cela, il introduit la *seisachtheia*, un ensemble de lois sur l'endettement qui a entre autres pour effet de restituer leur propriétés terriennes aux paysans qui les avaient perdue pour cause de dettes. Il faut se représenter l'impact d'une telle mesure dans un société essentiellement agraire où une mauvaise récolte pouvait conduire à s'endetter auprès des plus riches pour survivre. La conséquence des réformes soloniennes n'est donc par une *isonomoiria*, une répartition égale de la terre entre tous, mais une forme d'*isonomia*, d'égalité devant la loi ; bien que le terme n'apparaisse pas encore, Solon parlant plutôt de *thesmoi homoiôs*, des « lois s'appliquant également »<sup>48</sup>.

C'est à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, sous l'intervention de Clisthène qu'aboutira cette tendance vers l'égalité, avec l'instauration d'un véritable régime démocratique, où tous ont des droits équivalents dans la gestions des affaires publiques. Selon M.-H. HANSEN, c'est le système naturel pour les cité-états grecques, avec une variable plus ou moins oligarchique suivant chaque cité, tandis que la tyrannie ou l'aristocratie iraient à l'encontre même de la notion de *polis*<sup>49</sup>. En effet, si l'on définit la *polis* comme un « *système où l'état tend à s'identifier au corps civique* »<sup>50</sup>, il ne peut y avoir de classe dirigeante distincte au sein des citoyens. HANSEN ajoute que suivant cette définition, une tyrannie est une déformation de l'idéal de la *polis* et fini *in extremis* par ne plus être une *polis*<sup>51</sup>. La forme donnée par Clisthène à l'état athénien constitue ainsi l'aboutissement de la cité dans sa nature de *polis*. Sur le plan militaire, cette marche vers la démocratie aboutit à l'existence de l'hoplite au sens propre, puisque celui-ci appartient désormais à un groupe qui est à la fois le socle de l'armée et de l'état, le corps des citoyens-soldats.

### 3. LA GUERRE DANS LA GRÈCE DES CITÉS

46 C. MOSSÉ, *Politique et société en Grèce ancienne*, p. 73.

47 ARISTOTE, *Constitution des Athéniens*, XII.

48 ARISTOTE, *Constitution des Athéniens*, XII.

49 M.-H. HANSEN, *Polis*, p. 136.

50 J.-C. PROUSAT, *La Grèce préclassique*, p. 105.

51 M.-H. HANSEN, *Polis*, p. 81.

### 3.1 Un monde de conflits permanents

Les hoplites, en tant que citoyen-soldats, revêtent une double fonction vis-à-vis de leur cité que l'on peut faire coïncider avec les deux plans du fonctionnement politique d'un état : politique intérieure et politique extérieure<sup>52</sup>. En tant que citoyens, ils interagissent entre eux dans les institutions ; en tant que soldats, ils défendent la cité contre les états rivaux au moyen de la guerre. En effet, bien qu'il existe une diplomatie, la guerre demeure aux yeux des Grecs une manière naturelle et ordinaire de régler les questions de politique extérieure<sup>53</sup>.

Afin de comprendre pourquoi les conflits étaient considérés comme normaux par les Grecs, il est d'abord nécessaire de s'intéresser à ce qu'ils entendent par les notions de guerre et de paix. Il n'existe pas dans le monde grec de périodes de paix au sens où nous l'entendons, le terme de « trêve » semble plus approprié à décrire de tels moments. Les conflits sont inévitables et resurgissent constamment, la paix ne représente qu'une interruption, un « *temps mort dans la trame toujours renouvelée des conflits* »<sup>54</sup>. Le contenu des traités de paix illustre bien son caractère extraordinaire : on ne conclut jamais de paix perpétuelle, elles sont toujours d'une durée déterminée et généralement courte. Une paix peut se résumer à ce que nous appellerions un cessez-le-feu, une *anokôchè*, d'une durée de quelques jours, ou bien durer quelques mois, voire quelques années, mais elle ne dépasse qu'exceptionnellement plus de trente ans. Et, dans les textes des historiens, rien ne les distingue sur le plan du concept, seulement la durée factuelle de la trêve. De plus, on se réfère souvent à la paix en parlant du traité qui l'a instauré, une *spondè*, ainsi l'on parle du « traité conclut par Athènes » et non de la « paix conclue par Athènes ». J. DE ROMILLY, cite à ce sujet une formule de Bruno Keil : « *La paix était un interruption contractuelle de la guerre, et non la guerre une interruption de l'état de paix* »<sup>55</sup>. Quant à la guerre elle-même, il s'agissait rarement d'un état de conflit prolongé comme se sera le cas plus tard durant la guerre du Péloponnèse, mais plutôt d'une brève campagne qui se concluait par sur une bataille décisive.

Arrêtons-nous ensuite sur la conception du monde des Grecs, qu'eux-même représentaient au moyens des divinités. Pour eux, tous les pans de la vie reposent sur l'équilibre que produit la Discorde, Éris, déesse de la lutte incessante. On parle de société agonistique, c'est à dire une société qui progresse grâce à l'émulation suscitée par la rivalité, que celle-ci soit politique, judiciaire, sportive, artistique ou militaire. Entre les individus, la discorde s'exprime à travers les concours et les procès, tous deux appelés *agônes* ; entre les cités, sous les traits de *Polémos*, la personnification de la guerre. Ces affrontements sont considérés comme salutaires et décisifs, ils révèlent la force de

52 J.-P. VERNANT, *Problèmes de la guerre dans la Grèce ancienne*, p. 22.

53 J. DE ROMILLY, « Guerre et paix entre cités », p. 274.

54 J.-P. VERNANT, *Problèmes de la guerre dans la Grèce ancienne*, p. 12.

55 J. DE ROMILLY, « Guerre et paix entre cités », p. 275.

chacun des partis et la légitimité de leurs revendications. De plus, l'*agôn* fait office d'émulation : il désigne les meilleurs et pousse les moins bons à se surpasser, comme c'était le cas dans les concours tragiques ou sportifs. Il est d'ailleurs significatif que les célèbres Jeux olympiques soient apparus en 776 av. J.-C, époque de l'apparition des cités et de leur idéologie agonistique dont les guerres incessantes sont un reflet. Si la guerre est une activité aussi naturelle que les concours ou les procès, c'est que, fondamentalement, elle découle de la même force de discorde, incarnée par Éris. Homère, dans l'Iliade, dit d'Éris qu'elle est « *infatigable, tout à la fois compagne et sœur de l'homicide Arès* »<sup>56</sup>, tandis qu'Héraclite dit qu'il faut savoir « *que tout se fait et se détruit par discorde* »<sup>57</sup> et que *Polémos* est « *le père de tout, le roi de tout* »<sup>58</sup>. On constate à travers ces conceptions philosophiques et mythologiques à quel point la guerre est, pour les Grecs, une activité indissociable de l'ordre du monde, condamnée à être reconduite inlassablement en tant que nécessité naturelle.

Le caractère continu de la guerre en Grèce ancienne semble d'autant plus inévitable que cette dernière prend place dans un pays morcelé par une multitude de cité-états. Des communautés politiques jalouses de leur indépendance où la citoyenneté est un privilège assurant une vie digne, sûre et libre. En contrepartie, le citoyen est astreint à la défense de l'état qui garantit ses droits, ce qui explique pourquoi il était aussi prompt à prendre les armes pour défendre les intérêts de sa collectivité. Parmi eux, l'espace territorial revêtait une grande importance ; il faut s'imaginer le réseau inextricable de frontières que formaient les quelques 600 cités de la Grèce continentale<sup>59</sup> et les querelles que cela pouvait susciter. Sur le plan symbolique, le territoire revêtait de toute manière une importance car sa violation, en tant que possession de la cité, était considérée par les citoyens comme « *une atteinte profonde à l'idéal d'autonomia* »<sup>60</sup>. Ainsi, l'un des motifs de la guerre pouvait être une simple réaction pour garantir le caractère *aporthétos*, inviolé, du territoire de la cité<sup>61</sup>, plutôt qu'un souci matériel tel que la défense des récoltes. De manière générale, lorsque les hoplites sortaient de la cité pour mener une guerre, même s'il avaient des objectifs pratiques, ils le faisaient fondamentalement pour affirmer la vitalité, la *dunamis*, de leur cité<sup>62</sup> et ainsi en assurer l'indépendance.

Enfin, le caractère agonistique et le sens civique des Grecs expliquent la récurrence des guerres. La vision d'une Grèce partagée par des états totalement indépendants les uns des autres

56 HOMÈRE, *L'Iliade*, Chant IV, v.440-441.

57 HÉRACLITE, Fragm. 80.

58 HÉRACLITE, Fragm. 53.

59 M.-H. HANSEN, *Polis*, p. 45.

60 C. MÜLLER, « La défense du territoire civique », p. 17.

61 V. D. HANSON, *Le modèle occidental de la guerre*, p. 26-27.

62 J. DE ROMILLY, « Guerre et paix entre cités », p. 277.

relève de la généralisation ; dans les faits, chaque cité rivalisait avec ses voisines et pouvait se trouver plus ou moins dépendante d'elles. La qualité de leur indépendance était déterminée par leur capacité à tenir tête aux états voisins. Comme le dit Thucydide : « *toujours, avec des voisins, la liberté se ramène à une résistance égale* »<sup>63</sup>. Or puisqu'une *polis* n'est autre chose qu'en ensemble de citoyens, c'est à eux qu'incombait directement la responsabilité de prendre en charge cette rivalité. Comme c'était des paysans, des artisans ou des hommes publics qui, chacun, étaient soumis aux obligations de la vie quotidienne, ils ne pouvaient assumer de longues tractations et ils ne leur semblait pas naturel de déléguer un problème qui les concernaient en tant que citoyens. La façon la plus simple de résoudre le différend était donc de s'en remettre au sort des armes, en tant que hoplites.

### 3.2 La conception grecque de la guerre

Malgré les nombreux conflits armés qui la déchiraient, la Grèce ancienne s'est toujours considérée comme un ensemble culturel uni par la langue, la culture et la religion. Cet ensemble, appelé Hellade, prend source dans la Grèce actuelle et s'étend un peu partout autour du bassin méditerranéen sous forme de colonies. En tout, l'Hellade compte environ 1500 cités<sup>64</sup> parfois très éloignées les unes des autres ; cependant, comme le dit le poète Posidippos : « *Il n'y a qu'une seule Hellade, mais il y a beaucoup de cités* »<sup>65</sup>, affirmant ainsi la forte conviction des Grecs d'appartenir à un même peuple. C'est pourquoi, bien qu'ils ne cessaient de s'opposer entre eux pour des raisons politiques, les Grecs adoptèrent des « *règles et des limites* »<sup>66</sup> qui qu'ils devaient à leur vision commune de la guerre.

*« Les Grecs, à ce que j'entends dire, ont coutume d'engager les guerres dans les conditions les plus folles, par manque de jugement et sottise : lorsqu'ils se sont déclaré la guerre les uns aux autres, ils cherchent la plus belle place, la plus unie ; et quand ils l'ont trouvée, c'est là qu'ils descendent pour combattre si bien que les vainqueurs ne se retirent qu'avec de grandes pertes, quant aux vaincus, je n'en parle même pas ; ils sont anéantis. Parlant la même langue, ils devraient mettre fin à leurs différends en usant de hérauts et de messagers, et par tout autre moyen que les armes ; et s'il leur fallait absolument se faire la guerre, ils devraient trouver une place où chacun des partis serait le mieux à l'abri de la défaite, et tenter en ce lieu le sort des armes. »*

63 J. DE ROMILLY, « Guerre et paix entre cités », p. 276.

64 M.-H. HANSEN, *Polis*, p. 52.

65 POSIDIPPOS, *Fragm.* 30 PCG.

66 J. DE ROMILLY, « Guerre et paix entre cités », p. 278.

Ces mots, qu'Hérodote attribue au général perse Mardonios<sup>67</sup>, expriment sa surprise et son l'incompréhension. Le premier point est le commun accord qui précède le combat, il découle en effet de cette nouvelle conception de la guerre développée par les Grecs. Leur volonté était de réduire la guerre à ce que l'on peut appeler une « bataille décisive », c'est -à-dire un choc entre phalanges qui permette de déterminer clairement et rapidement le vainqueur et le vaincu<sup>68</sup>. Comme cette tactique relativement simple était partagée par les deux camps, il était naturel pour eux de déterminer d'un commun accord l'endroit qui conviendrait le mieux à une bataille entre phalanges. Ce qui surprend Mardonios c'est que chaque hoplite mettait sa vie en jeu dans le seul but de parvenir à cette décision rapide.

Afin de comprendre ce choix, il faut d'abord rappeler la condition des hoplites : nombre d'entre eux n'étaient que de petits propriétaires terriens que leur occupation empêchait de partir pour une longue campagne<sup>69</sup>. Si guerre il y avait, elle devait aboutir dans de brefs délais. Assiéger une ville ou mettre à sac ses cultures aurait demandé bien trop d'efforts et de temps, comme le fait remarquer V. D. HANSON. De plus, les champs de céréales n'étaient inflammables que durant un bref laps de temps, lorsqu'ils étaient mûrs, c'est à dire au moment même où les paysans qui formaient l'armée devaient être sur leur domaine pour s'occuper des moissons<sup>70</sup>. Ce genre de complications étaient inconnues de toutes les autres armées du monde antique, puisqu'elles étaient composées de soldats de métier dont la guerre était la seule occupation. Le fait que les Grecs n'étaient pas des professionnels explique donc en partie leur volonté de s'affronter brutalement lors d'une bataille décisive plutôt que de conduire une longue guerre à force de tactique et de stratagèmes<sup>71</sup>.

L'idée même de la bataille décisive répond à ce besoin de limiter la guerre ; mais, plus généralement, tout conflit était encadrée par des « lois communes », non officielles, mais sacrées<sup>72</sup> qui visaient à réduire l'impact des guerres. D'une part, les activités militaires étaient confinées à l'été, notamment pour des raisons pratiques – il fallait rentrer pour la moisson et les vendanges – mais également parce que les conflits avaient des objets précis qu'une brève campagne suffisait à résoudre. De plus, il existait des trêves religieuses ou à l'occasion de jeux sportifs<sup>73</sup>. Enfin, après la bataille, le vainqueur édifiait un trophée auquel nul n'osait toucher : cela symbolisait l'acceptation du « résultat » et donc la résolution du conflit<sup>74</sup>. En effet, pour les hoplites, la victoire ou la défaite ne se mesurait pas aux pertes infligées à l'adversaire ni à une série d'objectifs stratégiques à remplir.

67 HÉRODOTE, *Histoires*, VII, 9, 2.

68 J. KEEGAN, *Histoire de la guerre*, p. 305.

69 V. D. HANSON, *Le modèle occidental de la guerre*, p. 27.

70 V. D. HANSON, *Le modèle occidental de la guerre*, p. 62-63.

71 P. VIDAL-NAQUET, « La tradition de l'hoplite athénien », p. 222.

72 P. DUCREY, *Guerre et guerriers dans la Grèce antique*, p. 255.

73 J. DE ROMILLY, « Guerre et paix entre cités », p. 278-279.

74 P. DUCREY, *Guerre et guerriers dans la Grèce antique*, p. 256.

La victoire n'est en somme que la reconnaissance commune de la supériorité du vainqueur. Sur ce point, on peut comparer la bataille hoplitique à un duel entre champions<sup>75</sup>, une pratique traditionnelle que connaissaient les guerres primitives afin de limiter les affrontements. On en trouve notamment des échos dans l'Iliade : lorsqu'ils décident d'un combat singulier entre Ménélas et Paris, les Achéens et les Troyens délèguent chacun la responsabilité de la guerre tout entière à un unique champion, dont ils estiment qu'il représente la force militaire de leur camp. Ils considéraient communément que l'issue du combat serait décisive. La différence étant qu'une cité n'était que l'ensemble des citoyens, la *polis* ; c'est pourquoi les cités choisissaient pour « champions » une délégation de leur corps civique, incarnée par les hoplites, afin de démontrer leur valeur. Mais l'objectif est similaire quant à l'issue du combat, elle est nette, rapide et ne souffre généralement pas de contestation.

Les Grecs pratiquaient donc une guerre ritualisée et, à leur yeux, toute bataille qui ne se déroulait pas selon ces usages ou ne consistait pas en un combat d'infanterie au corps-à-corps n'était pas considéré comme un combat au sens propre<sup>76</sup>. Lorsque Mardonios s'étonne de ce qu'aucun des camps ne se retranche sur une position plus avantageuse, « *mieux à l'abri de la défaite* », c'est qu'il ignore la conception grecque de la bataille. Pour un athénien, une victoire remportée à la faveur du terrain, grâce à des stratagèmes ou par ruse aurait été une victoire peu honorable. Elle n'aurait pas rempli son objectif, puisqu'elle n'aurait pas démontré la valeur des hoplites et donc de la cité dont ils sont les représentants armés. C'est la raison pour laquelle l'utilisation d'armes de jets était soit proscrite par des traités, soit considérée avec mépris<sup>77</sup>. « *[Les Grecs] estimaient en effet que seul le combat de près, au corps-à-corps, pouvait décider valablement de l'issue d'un conflit* » nous dit l'historien Polybe<sup>78</sup>. Le choc de deux phalanges était d'une violence extrême et le risque d'y trouver la mort, notamment dans les premiers rangs, était élevé. Le maintien de la formation était donc le seul moyen de démontrer la *sôphrosunè* des citoyens ainsi que leur confiance inébranlable dans la solidité du groupe. Les hoplites, en acceptant le risque d'être tué et en tenant bon dans ce terrible exercice illustraient à quel point leur communauté, c'est à dire leur cité, était solide.

C'est pourquoi il suffisait pour une phalange d'avoir tenu bon alors que son adversaire était en déroute pour que la victoire lui fût accordée<sup>79</sup>, il était rare qu'une armée poursuive et anéantisse celle de l'adversaire<sup>80</sup>. La défaite en bataille rangée est, dans le cadre d'une cité, un véritable déshonneur, car elle signifie le manque de cohésion du corps social ce qui remet en cause sa

75 J. DE ROMILLY, « Guerre et paix entre cités », p. 283.

76 V. D. HANSON, *Le modèle occidental de la guerre*, p. 39.

77 V. D. HANSON, *Le modèle occidental de la guerre*, p. 41.

78 POLYBE, *Histoires*, XIII, 3.

79 J. KEEGAN, *Histoire de la guerre*, p. 331.

80 V. D. HANSON, *Le modèle occidental de la guerre*, p. 65.

capacité à se défendre et donc son fondement et son existence ; au contraire, une victoire est l'affirmation de la vitalité des liens sociaux et de l'État qui en résulte.

#### 4. LE HOPLITE ET LA CITOYENNETÉ

##### 4.1 Une armée de milice

Après avoir observé comment les armées grecques avaient coutume de se faire la guerre entre elles, il convient de s'intéresser à leur fonctionnement au sein de leur propre cité. Notre attention se portera principalement sur de l'Athènes du V<sup>e</sup> siècle. La phalange hoplitique constituait en quelque sorte une « délégation armée » des citoyens d'une cité. Outre les aspects militaires, c'est sur ce point que réside la grande particularité des armées en Grèce ancienne : les hoplites étaient des miliciens, des citoyens de tous âges astreints à la défense de la cité, et non des professionnels.

Le premier point d'importance à souligner concerne l'assise de l'armée : qui étaient ces hommes mobilisés par l'État pour aller le défendre ? C'est la victoire de Marathon qui consacra la forme idéale de l'armée athénienne : une milice citoyenne. À Sparte, cité aristocratique, l'État fournissait l'équipement et il était donc normal qu'il choisisse ceux qui le défendraient et le dirigeraient, mais à Athènes, étaient soldats tous les citoyens *hoi hopla parechomenoi*, « possédant une panoplie »<sup>81</sup>. On peut en conclure que les soldats athéniens étaient des gens ordinaires ayant accumulé un petit pécule, souvent grâce à une exploitation agricole. Il semble en effet que l'acquisition d'une panoplie, bien que coûteuse<sup>82</sup>, était accessible à un nombre relativement élevé d'Athéniens, comme le montre l'exemple de Socrate qui, bien que peu fortuné, fut mobilisé comme hoplite<sup>83</sup>. La société athénienne était divisée selon le revenu en quatre classes dites « soloniennes » ; soit, des moins fortunés au plus aisés : les thètes, les zeugites, les hippeis et les pentacosiomédimes. Traditionnellement, on considère que les zeugites formaient une sorte de classe moyenne, sensée fournir les hoplites et constituer la base de l'armée<sup>84</sup>. Selon Aristote, cette classe réunissait les citoyens qui pouvaient produire entre 200 et 300 mesures de blé. Pour atteindre une telle production, il aurait été nécessaire de posséder une terre de plus de 8 hectares<sup>85</sup> ; or les chiffres indiquent que 80 % des citoyens possédaient de la terre et que la majorité d'entre eux détenaient un terrain d'une superficie située entre 1 et 5 hectares, soit une petite ou moyenne exploitation<sup>86</sup>. L'idée que les classes soloniennes aient servi de référence pour l'intégration dans

81 M.I. FINLEY, « Sparte », p. 198.

82 Entre trente et huitante drachmes.

83 F. PROST, « Les combattants de Marathon : idéologie et société hoplitique à Athènes au V<sup>e</sup> siècle », p. 71.

84 V. D. HANSON, *Le modèle occidental de la guerre*, p. 141.

85 D. M. PRITCHARD, *The symbiosis between democracy and war : the case of ancient Athens*, p. 22.

86 Chiffres de A. Burford Cooper, repris par Alain Bresson, *L'Économie de la Grèce des cités, tome I : les structures et*

l'armée a donc été remise en question, car il n'aurait pas été dans l'intérêt de la cité de disqualifier du service militaire tous ces petits propriétaires capables de s'équiper. Il semble bien que l'achat d'une panoplie ait été possible pour un grand nombre d'Athéniens<sup>87</sup> qui n'avaient cependant pas de assez de terres pour être considérés comme zeugites au sens où les définit Aristote.

Quoiqu'il en soit, il existait assurément un lien prononcé entre le hoplitisme et l'agriculture. Rappelons que, dans l'Antiquité, l'agriculture occupait une grande part de la population. Ensuite, il paraissait naturel que ceux qui possèdent la terre de l'État défendent l'État et, suite à l'instauration de la démocratie, qu'ils le dirigent. Ainsi, agriculture, guerre et politique étaient liés : la possession d'un lopin de terre, un *kleros*, donnait « accès, simultanément, à la fonction militaire et à la fonction publique »<sup>88</sup>. Le lien qu'établirent les Grecs entre l'agriculture et la guerre et novateur sur deux plans. D'une part, la figure du guerrier avait de tout temps été assimilée au chasseur d'extraction nobiliaire et non au paysan roturier. C'est par exemple la raison pour laquelle, au Moyen-Âge, les droits de chasses tout comme la fonction militaire étaient encore aux mains des seigneurs<sup>89</sup>. D'autre part, la cité grecque instaure une égalité entre les hommes de la ville, traditionnellement dépositaires du pouvoir, et ceux de la campagne. On constate sur jusque sur le plan géographique la tendance de la société grecque vers une égalité homologue à celle de la phalange.<sup>90</sup> On voit émerger dans la culture grecque une valorisation de l'activité agricole : vecteur d'autonomie (*autarcia*), « école de formation pour le bon citoyen »<sup>91</sup> et également du soldat. L'agriculture, à l'instar de la guerre, n'est « ni métier, ni savoir technique » mais « pure activité naturelle »<sup>92</sup>. Les gens de la campagne, rendus endurant par le travail de la terre et enracinés dans la sol qu'ils avaient à défendre devinrent les représentants idéaux du modèle hoplitique. Citons encore les derniers mots du serment prêté par les éphèbes qui convoquaient pour ultimes témoins : « les frontières de [leur] patrie, les blés, les orges, les vignes, les olives et les figues »<sup>93</sup>.

Autre point d'importance, en tant que miliciens dont le métier était l'agriculture ou encore l'artisanat, ces soldats ne pouvaient être des spécialistes de la guerre. Une anecdote rapporte que le général spartiate Agésilas, après avoir séparé l'armée, mettant d'un côté tous les soldats lacédémoniens et de l'autre les alliés venus des autres cités, fit se lever les uns après les autres les potiers, les forgerons, les maçons et ainsi de suite ; tandis que les spartiates étaient encore assis, les

*la production*, Paris, Armand Colin, 2007, p.150.

87 F. PROST, « Les combattants de Marathon : idéologie et société hoplitique à Athènes au V<sup>e</sup> siècle », p. 71.

88 M. DETIENNE, « La phalange : problèmes et controverses », p. 167.

89 J. KEEGAN, *Histoire de la guerre*, p. 163.

90 M. DETIENNE, « La phalange : problèmes et controverses », p. 173.

91 C. CHANDEZON, « L'économie rurale et la guerre », p. 196.

92 M. DETIENNE, « La phalange : problèmes et controverses », p. 171.

93 LYCURGUE, *Contre Léocrate*, 77,2

alliés étaient tous debout<sup>94</sup>. C'est ainsi qu'il faut se représenter l'armée d'Athènes, comme de la plupart des cités à l'exception de Sparte : des hommes de toute profession, et principalement des paysans, ayant revêtu une panoplie de hoplite. Thucydide considère même l'entraînement des soldats comme inutile<sup>95</sup>, en effet Xénophon rappelle que, lors d'un combat en phalange « *l'on a pas à s'inquiéter de manquer son coup* »<sup>96</sup>. Il est vrai que la tactique rituelle de la phalange met bien plus à contribution le courage, l'endurance physique et le sens de la collectivité que l'agilité dans le maniement des armes. Bien entendu, il existait une certaine préparation au combat en phalange, mais celle-ci était intégrée dans l'éducation normale des athéniens, la *paideia*. Aucun service militaire n'exista avant les époques ultérieures, où le modèle traditionnel fut remis en question. De plus, il faut rappeler que les hommes participaient au combat jusqu'à l'âge de soixante ans car, malgré leur moindre résistance physique, l'expérience de ces hommes d'âge renforçait la cohésion de la phalange ; ainsi, Démosthènes se trouve à Chéronée à l'âge de 46 ans<sup>97</sup>. Ces exemples nous fournissent l'image d'une armée d'« amateurs » d'extraction populaire, où se côtoient riches, moins riches, paysans, artisans, jeunes et vieux.

Bien sûr, tous ces hommes étaient également citoyens et, à leur yeux, prendre les armes ou se rendre à l'*Ecclesia*<sup>98</sup> ne présentait pas de différence fondamentale : dans un cas comme dans l'autre, il s'occupaient des affaires de la *koinônia tôn politôn*, la collectivité des citoyens. Guerre et politique répondaient à un même devoir civique : la gestion des problèmes de l'État, soit à l'Assemblée pour les questions intérieures, soit dans la phalange pour les questions extérieures. « *L'armée, c'est l'Assemblée populaire sous les armes* »<sup>99</sup>. On considérait en effet que là où se trouvent les citoyens, là se trouve la cité ; ainsi une armée en campagne pouvait tout à coup se constituer en assemblée et délibérer<sup>100</sup>, c'est le moment où le double rôle de l'hoplite, à la fois citoyen et soldat, est le plus frappant. Ainsi, en 411, lors de la prise de pouvoir oligarchique à Athènes, les hoplites « *mirent les armes à terre et se constituèrent en assemblée*<sup>101</sup> » puis décidèrent de marcher sur Athènes. L'armée des hoplites est donc non seulement constituée des membres de la cité, mais, à l'époque archaïque et dans un certain idéal qui perdure, elle constitue elle-même une cité et fonde le droit de citoyenneté. Ainsi, même si ce lien très étroit n'était plus une réalité dans l'Athènes classique, la phalange hoplitique victorieuse à Marathon gardait la paternité de la cité et restait donc le cœur de l'armée athénienne. Toutefois, puisque cette armée est composée d'hommes

94 PLUTARQUE, Vie d'Agésilas, 26.

95 THUCYDIDE, *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, II 39, 1 et 4.

96 XÉNOPHON, *Cyropédie*, II, 1, 6.

97 V. D. HANSON, *Le modèle occidental de la guerre*, p. 129-131.

98 Terme qui qualifie l'Assemblée populaire.

99 J.-P. VERNANT, *Problèmes de la Guerre en Grèce ancienne*, p. 22.

100 P. VIDAL-NAQUET, « La tradition de l'hoplite athénien », p. 215.

101 THUCYDIDE, *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, VIII, 93.

du commun, non professionnels, et qu'elle est intégrée à la vie citoyenne normale, elle ne deviendra jamais, à Athènes, une caste militaire comme celle de Sparte.

#### 4.2 Les magistrats de la guerre

La figure du général permet de mieux dévoiler l'interpénétration des domaines politique et militaire. Dans la démocratie athénienne, les magistrats étaient des citoyens ordinaires auxquels on confiait telle ou telle tâche de l'État pour un mandat d'une année. Dans la plupart des cas, ces magistratures étaient attribuées par tirage au sort et les mandats étaient non-renouvelables. L'élection a tendance à mettre au pouvoir ceux qui sont considérés comme les *aristoi*, les meilleurs ; ce principe aristocratique rebutait l'esprit démocrate des Athéniens qui voyait dans le tirage au sort le principe égalitaire et démocratique par excellence. L'idée était de faire fonctionner le plus largement possible la cité grâce à ses forces vives, à savoir tout citoyen volontaire, et non grâce à une « classe politique » qui aurait accaparé les institutions au prétexte de ses compétences ou de son expérience. Ils voulaient recourir en matière politique au même amateurisme<sup>102</sup> qui prévalait dans les rangs de la milice. Cependant, certaines magistratures faisaient exception, à commencer par les fonctions militaires : les hommes qui avaient pour tâche de diriger l'armée, appelés stratèges, étaient au nombre de dix et étaient quant à eux élus lors l'Assemblée du peuple. Il était nécessaire que les personnes astreinte à cette tâche détiennent certaines compétences et l'on ne pouvait donc s'en remettre au hasard pour les choisir<sup>103</sup> ; de plus, ils étaient rééligibles, afin que leur expérience puisse être mise à profit. Il faut malgré tout y voir le résultat d'une nécessité pratique plus qu'une distinction fondamentale entre magistrature civile et militaire et on peut constater qu'en dehors du mode de désignation, leur fonctionnement reste très similaire. Après leur élection, comme les bouleutes, les stratèges étaient astreint à la *dokimasie*, un examen attestant de leur droit de cité et de leurs de bonne mœurs. À l'instar de leurs homologues en charge des tâches civiles ils étaient les simples dépositaires d'une *archè*, un pouvoir de décision remis par l'Assemblée et révoquant par elle en tout temps<sup>104</sup>. On en trouve un exemple chez Démosthène : « *Je repartis ensuite d'ici, ayant reçu du peuple l'ordre de conduire dans l'Hellespont le stratège Ménon à la place d'Autoclès, destitué de son commandement* »<sup>105</sup>. Comme les autres magistrats, ils devaient remettre à l'assemblée des *euthynai*, des compte-rendus de leur activité pour chaque mandat<sup>106</sup>. De plus, tout citoyen pouvait les poursuivre en justice au même titre que le reste des magistrats : les stratèges ne jouissaient pas de

102 P. FRÖHLICH, « Les magistrats de la guerre », p. 109.

103 R. FLACELIÈRE, *La Grèce au siècle de Périclès*, p. 58.

104 P. FRÖHLICH, « Les magistrats de la guerre », p. 124-125.

105 DÉMOSTHÈNE, « *Contre Polyclès* », 12.

106 R. FLACELIÈRE, *La Grèce au siècle de Périclès*, p. 59.

l'immunité<sup>107</sup>. Normalement, chacun des dix stratèges était issu d'un des dix dèmes<sup>108</sup> d'Athènes et cette forme de représentativité mettait un frein à la liberté de choix de l'Assemblée ; cette pratique sera abolie à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, dans la tendance globale de professionnalisation de l'armée<sup>109</sup>. Enfin, ils n'étaient pas les seuls à bénéficier de l'élection plutôt que du tirage au sort, ainsi les administrateurs des théâtres et des fontaines étaient également élus<sup>110</sup>.

La stratégie était assurément de première importance dans une cité grecque et les hommes qui en avaient la charge tenaient un rôle central dans la politique : ils détenaient, outre leur fonction militaire, des attributions civiles et pouvaient assister au Conseil et y prendre la parole<sup>111</sup>. Bien qu'un stratège soit théoriquement un exécutant, le fait que sa désignation s'opérait par élection, lui conférait en quelque sorte une qualité de représentant du peuple. C'est pourquoi on compte parmi les stratèges nombre de « notables » athéniens qui jouissaient d'une aura particulière. Cependant, il faut garder à l'esprit qu'ils étaient astreints aux mêmes règlements que les magistrats « amateurs » et que de toute façon l'idéal athénien n'eût pas souffert qu'ils se distinguassent un temps soit peu de leur homologues civils, puisque leurs fonctions dépendaient avant tout de la collectivité.

Si l'on ne peut pas parler d'amateurisme dans le cas de ces magistrats soumis à élection, la notion de « politicien de milice » demeure applicable. Les stratèges ne furent pas des généraux de carrière avant le IV<sup>e</sup> siècle, où apparaissent des remises en question du modèle traditionnel. Aristote, dans la constitution des Athéniens critique le fait qu'auparavant « *l'on mettait à la tête [de l'armée] des stratèges ignorants l'art de la guerre* »<sup>112</sup>. La situation à cette époque, suite à la guerre du Péloponnèse, s'était compliquée, mais le combat de phalange traditionnelle du VI<sup>e</sup> siècle ne requerrait pas beaucoup plus de compétences de la part du général que de la part du soldat : son rôle se réduisait à conduire les soldats. D'une part, puisqu'il avait été choisi par eux, en se montrant vaillant au moment de la bataille, il démontrait que son élection était l'œuvre d'un groupe uni et clairvoyant, ce qui raffermissait le sens collectif de la phalange et donc ses chances de victoire ; il se battait donc avec eux au premier rang<sup>113</sup>, ce qui explique le « *haut taux de mortalité des chefs* » au cours de l'histoire grecque<sup>114</sup>. De plus, il avait probablement déjà combattu parmi ses hommes comme simple hoplite lors d'une campagne précédente et serait encore appelé à le faire après son mandat, il ne se sentait donc pas distinct du groupe<sup>115</sup> et n'était *in fine* qu'un citoyen-soldat parmi

107 P. FRÖHLICH, « Les magistrats de la guerre », p. 126.

108 Les dix dèmes sont des circonscriptions insaturées par Clisthène.

109 ARISTOTE, *Constitution des Athéniens*, 61, 1.

110 ARISTOTE, *Constitution des Athéniens*, 43, 1.

111 P. FRÖHLICH, « Les magistrats de la guerre », p. 128.

112 ARISTOTE, *Constitution des Athéniens*, 26, 1.

113 V. D. HANSON, *Le modèle occidental de la guerre*, p. 149.

114 V. D. HANSON, *Le modèle occidental de la guerre*, p. 153.

115 V. D. HANSON, *Le modèle occidental de la guerre*, p. 150.

d'autres<sup>116</sup>. Après avoir pris les maigres décisions tactiques imposée qui lui incombait, quand la bataille s'amorçait, il prenait une lance et un bouclier et devait s'efforcer de faire exactement la même chose que son voisin, rester dans le rang et pousser vers l'avant.

#### 4.2 L'armée dans une société démocratique

Il peut sembler paradoxal que les hommes qui obéissent au général dans la phalange soient précisément ceux qui lui confèrent sont autorité lors de l'Assemblée, auxquels le stratège demeure donc étroitement soumis. Ce principe démocratique aurait paru totalement contre-intuitif aux autres chefs militaires de l'Antiquité. Or, l'emprise de la démocratie sur les affaires militaires ne s'arrêtait pas là : l'autorité du stratège était relativement réduite et c'est souvent l'assemblée qui prenait des décisions stratégiques et qui débattait ouvertement de la conduite de la guerre. Voilà qui surprendrait encore plus les autres États, qu'ils soient antiques ou modernes, pour qui les opérations militaires ne peuvent être décidées qu'en secret par les officiers supérieurs et le gouvernement.

Le principe qui rendait possible une discussion publique des affaires militaires était l'*iségoria*, la liberté de prendre la parole garantie à tous les citoyens<sup>117</sup>. Un citoyen ne se rendait pas à l'*Ecclesia* uniquement pour voter, l'on pouvait y débattre librement en faisant des propositions ou en critiquant tel ou tel projet. Vu la fréquence des guerres, le sujet était souvent abordé : on possède de nombreux discours qui visent à accepter ou refuser une entrée en guerre. Dans l'extrait suivant, Démosthène expose à l'Assemblée la stratégie qu'il préconise contre Philippe, on y constate que le peuple décidait non seulement de l'entrée ou non en guerre, mais du nombre d'hommes à mobiliser et d'autres détails logistiques<sup>118</sup> :

*« Or je dis qu'en tout il vous faut deux mille hommes de pied [...] joignons-y deux cents cavaliers [...] et vous leur fournirez les bâtiments nécessaires pour embarquer leurs chevaux.*

*Que faut-il encore ? Une escorte de dix vaisseaux légers... »*<sup>119</sup>.

On peut se poser la question de l'influence que pouvait avoir sur la guerre ce régime démocratique. On trouve chez Thucydide l'idée selon laquelle le modèle politique des Athéniens les poussait sans cesse à s'engager dans de nouveaux défis en faisant preuve de flexibilité et d'inventivité, à l'inverse des Spartiates, accusés d'être repliés sur leurs traditions. Mais surtout, il met en valeur leur propension à abandonner leurs intérêts particuliers pour le bien de la cité<sup>120</sup>, vertu qui fondait à la fois la conception athénienne de l'État et de l'armée. D'autre part, la nécessité d'être

116 M. DETIENNE, « La phalange : problèmes et controverses », p. 186.

117 C. MOSSÉ, *Politique et société en Grèce ancienne*, p. 84.

118 P. FRÖHLICH, « Les magistrats de la guerre », p. 128.

119 DÉMOSTHÈNE, « Première *Philippique* », 21-22.

120 THUCYDIDE, *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, I, 70.

appuyé par une majorité de citoyens et le risque pour les généraux d'être démis de leurs fonctions obligeait à faire les choix les plus sûrs en matière militaire<sup>121</sup>. En fait, dans le contexte très militarisé de la Grèce des cités, la démocratie et la liberté d'expression présente dans certaines cités aurait participé à la limitation de la guerre à laquelle aspiraient tous les citoyens-soldats grecs<sup>122</sup>, qui désiraient que leur vie quotidienne, déjà lourdement accaparée par les obligations civiles, soit le moins possible ponctuée de guerres où ils risquaient à chaque fois leur vie.

En Grèce ancienne, l'armée et la vie civique sont étroitement imbriquées et à Athènes, une collusion se produit avec la démocratie. Premièrement, phalange et *Ecclesia* sont deux incarnations d'une même *isonomia*, l'égalité politique. De plus, leur fonctionnement respectif découle du même principe : le vote est en somme une bataille décisive, au cours de laquelle le plus fort impose sa vision au plus faible. L'objectif est dans les deux cas une décision claire, rapide et acceptée par tous. Suite à la victoire de Marathon, remportée par les phalanges de hoplites, l'idéologie milicienne s'impose et ces hommes revendiquent « *une place centrale [...] dans l'organisation démocratique d'Athènes* »<sup>123</sup> en tant que ces défenseurs. L'idée selon laquelle ces *Marathonomaques*, les hoplites victorieux à Marathon, auraient peu à peu formé une classe d'oligarques et auraient accaparé les privilèges obtenus grâce à cette victoire, s'opposant à la démocratisation radicale d'Athènes tandis que les marins, représentés par la classe des thètes, en auraient été les partisans. S'il est vrai que, après la victoire navale de Salamine et l'instauration d'un empire maritime, la place des thètes se renforce ; mais selon Francis PROST, l'idée d'une « lutte des classes » pour les droits politiques entre les hoplites et les marins « *relève de la caricature* »<sup>124</sup>. Les 9000 hoplites présents à Marathon représentaient un tiers de la population citoyenne en âge de se battre. Tout d'abord, PROST remet en question la vision d'une armée issue d'une élite minoritaire et lui préfère celle d'une armée composée de *mésôi*<sup>125</sup> que leur situation économique assimile aux thètes et que l'on voit souvent opposés aux riches dans les textes. On en trouve l'exemple dans un discours de Lysias, où témoigne un athénien<sup>126</sup> : « *Les citoyens de ma tribu s'étant rassemblés avant l'expédition, je savais que plusieurs d'entre eux étaient d'excellents guerriers, mais qu'ils n'avaient pas de quoi faire leur voyage ; je proposai aux riches de fournir le nécessaire à ceux qui étaient dans le besoin.* » D'autre part, comme nous l'avons mentionné, certains chercheurs soutiennent que les classes soloniennes ne peuvent être un critère d'enrôlement dans l'armée et que l'armée comptait non seulement des zeugites, mais également des soldats d'extraction plus modeste, sans qui les trois classes supérieures

121 D. M. PRITCHARD, *The symbiosis between democracy and war : the case of ancient Athens*, p. 22.

122 D. M. PRITCHARD, *The symbiosis between democracy and war : the case of ancient Athens*, p. 45.

123 F. PROST, « Les combattants de Marathon : idéologie et société hoplitique à Athènes au V<sup>e</sup> siècle », p. 73.

124 F. PROST, « Les combattants de Marathon : idéologie et société hoplitique à Athènes au V<sup>e</sup> siècle », p. 78.

125 Littéralement : ceux qui se trouvent au milieu.

126 LYSIAS, *Pour Mantithéos*, 14.

n'auraient pu fournir à Athènes que la moitié des 13'000 hoplites dont elle disposait en 430<sup>127</sup>. Pour une bonne partie des hoplites, leurs intérêts ne devaient donc pas différer de ceux des thètes : soldats de terre et marins, en tant que citoyens peu fortunés, profitaient tous deux de la politique impérialiste d'Athènes, bien que celle-ci reposât de plus en plus sur la marine. Ensuite, bien que la réalité de l'armée athénienne ait changé, les thètes continuaient d'entretenir l'idéal de l'hoplite puisque, comme eux à cette époque, ils cherchaient une légitimation de leur place dans la démocratie. Ainsi durant la guerre du Péloponnèse, Marathon, la bataille hoplitique par excellence, « est sans doute le mythe d'une certaine idée de la démocratie, mais elle devient aussi le mythe d'un processus politique, celui d'une démocratisation »<sup>128</sup>. Sous la plume des écrivains grecs qui, pour la plupart, étaient des aristocrates, apparaît l'image d'un hoplite défenseur de la vieille oligarchie face à la démocratisation radicale, mais dans l'âme des Athéniens de toutes conditions, il devait encore avoir les traits de ces paysans qui, par leur courage et leur sang, avaient acquis ses droits à l'homme du peuple et achevé de rassembler la cité.

## CONCLUSION

La manière de se battre développée par les Grecs opéra ce qui fut sûrement l'un des changements les plus profonds de l'éthique guerrière : ils mirent au point manière de se battre où chaque soldat, au nom de la victoire, accepte de lancer son corps contre les lances adverses et de donner sa vie. Cette idée d'un courage guerrier aveugle, qui paraissait absurde à tous les autres peuples, devint, en raison de son efficacité, l'idéal de toute la tradition militaire occidentale : depuis l'empire romain jusqu'à Clausewitz, on a placé une foi inébranlable dans cette guerre honorable et vaillante, jusqu'à la pousser dans une absurde négation d'elle-même, au cours de l'été 1914. Peut-être les horreurs de la seconde guerre mondiale ont-elles achevé de faire mourir cette conception de la guerre en Occident. Mais, avec l'invention du modèle hoplitique, c'est également la tendance de la société grecque à se considérer comme une entité avant tout collective qui voit le jour. La phalange incarne l'égalité qui s'est instaurée entre les hommes qui la composent : citadins ou ruraux, jeunes ou vieux, quelle que soit leur métier, leur condition ou leurs différends politiques, ils se retrouvent tous unis pour la défense de leur cité. Dans le monde qui était le leur, avec ses contraintes militaires inévitables, ce que les Grecs ont accompli résonne avec un tout autre timbre dans l'histoire : ils ont proclamé que le destin de la communauté, que ce soit sur le champ de bataille ou à l'Assemblée, appartenait à tous.

127 D. M. PRITCHARD, *The symbiosis between democracy and war : the case of ancient Athens*, p. 22.

128 F. PROST, « Les combattants de Marathon : idéologie et société hoplitique à Athènes au V<sup>e</sup> siècle », p. 81.

## BILAN PERSONNEL

Tout d'abord, d'après ce que m'ont appris ces quelques recherches, la société grecque est une société que l'on confine trop souvent à l'Académie des philosophes et aux tragédies des poètes ; on en fait une sculpture de marbre, pétrie de raison et de classicisme, en oubliant parfois qu'elle laisse part, plus que beaucoup d'autres, à l'esprit populaire. Athènes avait choisi de confier sa gestion et sa défense à des potiers, des tanneurs et des paysans ; ce qui ne l'empêcha pas de connaître la brillante destinée militaire, politique et culturelle que l'on sait. L'*iségoria* autorisait sur la place publique les propos et les attitudes les plus bas et choquants. Les esprits les plus raffinés devaient sûrement avoir affaire quotidiennement à des travers aussi communs que la superstition, l'esprit de clocher ou l'opiniâtreté, comme nous le laisse encore deviner le théâtre d'Aristophane. Une conception de la vie publique aussi ouverte et hétérogène fait à mon sens partie des plus subtiles et des plus profondes qu'a fournies l'histoire. Ensuite, ce qui est frappant à propos de la guerre en Grèce ancienne, c'est l'implication de la collectivité. S'intéresser au combat hoplitique, ce n'est pas faire preuve d'une fascination pour la guerre malsaine et de toute façon étrangère à notre monde ; c'est plonger dans une idée de la collectivité face à ses responsabilités. Pour les Grecs, la guerre était une nécessité et une activité de première importance ; or ils n'ont pas hésité à la confier à des amateurs, et à la laisser gérer par des organes démocratiques. Ainsi, même si nous voulons condamner l'activité militaire, nous découvrons le regard que portaient les Grecs sur la participation de tout à chacun à la gestion de la chose commune. Plan sur lequel les ennemis jurés de l'*hubris* ont fait preuve d'une audace sans pareille. Étonnant, non ?

## BIBLIOGRAPHIE

### *Ouvrages généraux :*

- POURSAT, Jean-Claude, *La Grèce préclassique (Des origines à la fin du VI<sup>ème</sup> siècle)*, Paris, Seuil, coll. Nouvelle Histoire de l'Antiquité, 1995

### *Ouvrages sur le monde des cités :*

- HANSEN, Mogens H., *Polis (Une introduction à la cité grecque)*, Paris, Les Belles Lettres, coll. Histoire, 2008
- MOSSÉ, Claude, *Politique et société en Grèce ancienne (Le « modèle » athénien)*, Paris, Flammarion, coll. Champs Histoire, 1999

### *Auteurs antiques :*

- PLUTARQUE, *Œuvres Morales et Vie d'Agésilas*
- ARISTOTE, *Constitution des Athéniens*
- HÉRODOTE, *Histoires*
- THUCYDIDE, *Histoire de la guerre du Péloponnèse*
- DÉMOSTHÈNE, *Première Philippique et Contre Polyclès*

### *Ouvrages sur la guerre :*

- HANSON, Victor Davis, *Le modèle occidental de la guerre (La bataille d'infanterie dans la Grèce classique)*, Paris, Tallandier, coll. Texto, 2007
- DUCREY, Pierre, *Guerre et Guerriers dans la Grèce antique*, Paris, Hachette Littératures, 1999
- KEEGAN, John, *Histoire de la guerre*, Paris, Dagorno, coll. Territoire de l'Histoire, 1996
- VERNANT, Jean-Pierre (dir.), *Problèmes de la Guerre en Grèce ancienne*, Paris, Points, coll. Histoire, 1999
- PROST, Francis, *Armées et sociétés de la Grèce classique (aspects sociaux et politiques de la guerre aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.)*, (textes réunis par Francis Prost), Paris, Errance, 1999

### *Articles :*

VERNANT, Jean-Pierre (dir.) :

- COURBIN, Paul, « La guerre en Grèce à haute époque d'après les documents archéologiques », p.89
- DETIENNE, Marcel, « La phalange : problèmes et controverses »
- FINLEY, Moses I., « Sparte », p.157
- VIDAL-NAQUET, Pierre, « La tradition de l'hoplite athénien », p. 213

- ROMILLY, Jacqueline, « Guerre et paix entre cités », p. 273
- MOSSÉ, Claude, « Le rôle politique des armées dans le monde grec à l'époque classique », p. 291
- DETIENNE, Marcel, « Remarques sur le char en Grèce », p. 421

PROST, Francis (dir.) :

- MÜLLER, Christel, « La défense du territoire civique », p. 19
  - PROST, Francis, « Les combattants de Marathon : idéologie et société hoplitique à Athènes au V<sup>e</sup> siècle », p. 69
  - FRÖHLICH, Pierre, « Les magistrats de la guerre », p. 108
  - CHANDEZON, Christophe, « L'économie rurale et la guerre », p. 195
- PRITCHARD, David M., « The symbiosis between democracy and war : the case of ancient Athens » :

[http://espace.library.uq.edu.au/eserv/UQ:185408/pritchard\\_wcd\\_preprint\\_november\\_2009.pdf](http://espace.library.uq.edu.au/eserv/UQ:185408/pritchard_wcd_preprint_november_2009.pdf)